

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 28 (1890)
Heft: 28

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-191772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il en résulte qu'il est suffisamment facile aux malfaiteurs de pénétrer la nuit dans les maisons et plus facile encore d'en sortir une fois leur coup fait. Il leur suffit de crier d'une voix ferme : « Cordon, s'il vous plaît », ou tout au plus de jeter un nom en passant devant la loge.

Il n'en est pas de même à Madrid, où personne ne peut sortir sans l'intervention du sereno qui est chargé d'ouvrir la porte, qui connaît tous ses locataires et qui, dès qu'il voit une personne suspecte, redouble de vigilance et s'assure que tout est régulier.

(Petit Parisien.)

Un souvenir de 1815.

Nos lecteurs se souviennent que, dans le courant du mois dernier, nous avons publié deux ou trois correspondances relatives à l'origine de la famille Tauxe. A cette occasion, un des descendants de cette ancienne famille nous avait communiqué les lignes suivantes rappelant un curieux épisode du passage des troupes alliées sur notre territoire, en 1815 :

« Enfant, j'avais le privilège de passer mes vacances chez mon grand-père, qui habitait un chalet isolé au bord de la forêt, un peu au-dessus des Salines de Bex, non loin de l'Avençon. Après les durs travaux de la journée et le repas du soir, il avait l'habitude d'aller fumer sa pipe sur le banc adossé au chalet. J'étais bien vite entre ses genoux, et il avait qu'il ne serait pas tranquille avant qu'il m'eût raconté encore une fois son histoire. Son histoire, pour moi, c'était celle de toute l'époque troublée du commencement du siècle. J'aurais passé la nuit à l'écouter, et ce n'était pas moi, vous l'assure, qui proposait de remettre au lendemain la suite de son récit. Mais il l'interrompait pour me dire :

— Allons nous coucher, mon enfant ; c'est l'heure. Ecoute, la chouette huhule déjà par le bois, et puis, tu vas avoir froid. Il cherchait à m'éloigner de lui pour pouvoir se lever ; mais, pressant ses genoux de plus en plus fort, je lui disais d'un ton suppliant :

— Oh ! encore un petit moment ! Et si je le voyais résolu à lever la séance, je m'empressais d'ajouter :

— Eh bien ? plus que celle de l'Autrichien et puis ce sera tout ! Je savais qu'il ne résistait jamais à cette prière.

C'est qu'elle lui rappelait des souvenirs très personnels, cette histoire de l'Autrichien. Aussi, tandis qu'il rallumait sa pipe, je voyais passer sur ses lèvres un fin sourire qui semblait me dire : « Ah ! petit malicieux, tu as su trouver ma corde sensible ! » Et il recommençait le récit de cette aventure que vous me permettrez de vous raconter brièvement à mon tour, en laissant de côté bien des détails que je n'ai pas publiés après plus de vingt ans.

« C'était en 1815. Les Autrichiens venaient de pénétrer dans le Valais par le Simplon. Une partie de cette armée se répandit sur les rives vaudoises du Léman, tandis que l'autre allait livrer un combat à Meillerie, puis, par Thonon et Genève, se diriger du côté de Nyon pour donner un dernier assaut aux Français, à St-Cergues.

Comme toutes les troupes en campagne, celle-ci avait laissé derrière elle des trainards, des écopés. Beaucoup s'étaient (pour me servir de l'expression de mon grand-père), « riblés les talons en passant le Simplon. »

Arrivés à St-Maurice, ceux de ces trainards appartenant à l'armée qui devait se battre à Meillerie, avaient ordre d'aller rejoindre leurs compagnies respectives à Nyon en passant par le canton de Vaud, mais plusieurs avaient les pieds dans un état tel qu'ils ne pouvaient plus marcher.

C'était en juin, il faisait très chaud et la route était encore longue. On prit le parti de réquisitionner des chars dans la contrée pour transporter ces demi-invalides. Bex put fournir le nombre de chars qu'on lui réclamait, mais il lui manquait un conducteur. Les hommes, à ce moment surtout, n'étaient pas nombreux au village.

A cette époque, on aurait pu appliquer à mon grand-père ces jolis vers de Paul Déroulède, écrits après les désastres de 1870, et qui peignent les petits Turcos :

C'était un enfant,
Dix-sept ans à peine,
De beaux cheveux blonds
Et de grands yeux bleus.

Mais il n'était pas petit, car quelques années plus tard il se trouvait dans le premier rang du contingent des grenadiers du Grand-District. Il était déjà aussi robuste et vigoureux qu'on l'est à vingt ans.

Les chars étaient devant l'auberge de l'Union prêts à partir ; les gens du village regardaient, tout en donnant leur avis au membre de l'autorité chargé d'organiser l'expédition. Celui-ci, apercevant mon grand-père, lui dit :

— Irais-tu, toi, Jacob ?...

— Oh ! tout de même ! si ma mère permet, pourquoi pas ? avait-il répondu.

Et la mère ayant permis, il était parti.

Le voyage allait toucher à sa fin. Il s'était accompli jusque-là sans incident. Les Autrichiens, heureux d'être délivrés du sac et du fusil, et surtout de ne plus endurer le frottement de leurs chaussures, charmés de rouler à char à travers un si beau pays et probablement aussi émus par quelques verres de ce bon petit blanc piqués au passage, devaient avoir l'air, à ce que je me figure, de revenir d'une course militaire organisée par la Société fédérale des sous-

officiers. Oh ! pas plus malheureux que ça.

Mais voici qu'à un endroit la route devient mauvaise, la pente à graver un peu roide. Les chevaux fatigués ne peuvent plus avancer.

Mon grand-père ayant remarqué qu'à cet endroit plusieurs soldats étaient descendus des chars qui étaient en avant, arrêta le sien, sauta à terre, pendit son fouet au collier d'un des chevaux, et, s'avancant vers les soldats les plus valides, leur fit signe de suivre son exemple.

Mon grand-père ne savait pas l'allemand, mais il comprit bien vite que ses gens ne l'entendaient pas de cette oreille. L'un d'eux se distinguait de ses compagnons par ses gestes négatifs. Debout sur le char, il s'était fait le chef de la résistance, empêchant ceux qui auraient voulu se conformer au désir du jeune conducteur de se lever. Aussi la pantomime devint-elle de plus en plus vive entre lui et mon grand-père. Il y eut échange de gestes menaçants, et finalement l'Autrichien sauta du char et dégaina pour en frapper le jeune homme. Celui-ci voyant avec qui il avait à faire et n'ayant plus même son fouet dans les mains pour se défendre, ne fit qu'un saut en arrière, saisit vivement une pierre, et d'un bras nerveux, il lança le projectile à son agresseur, qui le reçut à la tête. L'Autrichien tomba, perdit connaissance et devint livide. Cette scène s'était passée en un clin d'œil.

Presque tous les autres descendirent du char, entourèrent leur compagnon et, voyant qu'il ne pouvait se relever, le prirent et le placèrent dans le fond du véhicule. Ils firent à pied le reste du chemin, et sans mot dire, comprenant sans doute que leur compagnon n'avait eu que ce qu'il méritait.

Arrivé à destination, on soigna le blessé, mais vainement. Il ne tarda pas à expirer.

Le jeune conducteur raconta ce qui s'était passé aux autres conducteurs, puis aux autorités de Nyon. Comme celles-ci étaient peu sympathiques aux ennemis de Napoléon, on félicita plutôt le jeune pâtre de son courage, et il put rentrer chez lui avec ses camarades.

E. TAUXE.

L'inauguration de la statue de Pestalozzi, à laquelle nous n'avons pas eu le plaisir d'assister, a été malheureusement contrariée par un temps déplorable, que tout le monde a regretté. La ville d'Yverdon qui, à cette occasion, s'était surpassée en patriotisme et en dévouement, méritait mieux.

Néanmoins, à côté des tristes déceptions causées par un tel contre-temps, il n'était guère possible qu'il ne se produisît pas, au sein de cette foule inondée

par des averses continuelles, quelques incidents comiques, témoin le récit humoristique de notre collaborateur, Monsieur Dénéraz.

La fête de l'estatua et la càra dè pliodze.

Ye pliao, ye pliao, ma mia,
Relaiva tè gredons;
Sauvein no à la chotta,
Ramassa tè mutons.

Vouaïque la vretablia fin dè la cantata que l'ont tsantà à Yverdon deçando passà; kà l'est cein que l'ont ti fé, quand bin n'étai pas notà ein musiqua.

Vo sedè quoui l'est, Pestalodzi! Lè papai ein ont tant parlà stàoderrai teimps, que n'é pas fauta dè vo z'ein derè bin mè; mà cé citoyein est la causa que tant dè dzeins ont étà vouinnà et depou-reints coumeint dâi renailles, que vu vo marquà dou mots, rappoo à la fête dè l'estatua.

Stu Pestalodzi étai on ami dâi pourro. Sè peinsavè que se poivè bailli dè la cabosse à clliào que n'avont min dè cour-tena, cein vaudrâi tot atant por leu, et po cein, sè fe régent, quand bin n'étai pas brévetà. Mà l'étai on tot fin po àovri la comprenetta ài petits bouébo, et se ne lào fasâi pas tant apprenèrè, lào fasâi comprenèrè; assebin, à la vesita, cein alavè gros bin.

Quand fut nommà à Yverdon, ye rap-portsà ti lè petits pourro po fèrè l'écoula; mà ein après, lè syndiquo, lè z'asseuseu, lè dzudzo, lè grands conseillers, et mé-mameint pas mau dè ristous lài déman-diront dè preindrè lào z'einfants po lè z'éduquà, kà lè z'autro régents, sein lè méprisi, lài montàvont pas à la grellie.

Mà cé bravo Pestalodzi est z'u moo; et 60 ans après sa moo, on a trovà que l'étai 'na brava dzein, et po lo recom-peinsà, on a decidà dé lài fèrè on estatua, et l'est la fête dè ell'estatua que l'ont fé deçando passà pè Yverdon.

Quand bin lo teimps bargagnivè on pou lo matin, mè su tot parâi decidà dè lài allà, kà on avâi de que lo président dè la Confédérachon lài volliavè être avoué on collègue, et noutron Conset d'Etat assebin, avoué 'na binda d'hommo hiaut pliacci, et mè su peinsà que vail-lessâi bin la peina dè sè remoà po tot cein vairè.

Su don z'u preindrè lo tsemin dè fai; mà quand ne sein arrevà à Yverdon, fasâi 'na rolhie dào tonaire, que mè su dépatssi dè traci po m'achotta dézo la cantina; mà quand y'é volliu lài mè einfatà, harte-là! dou z'espèces dè chas-seu à tsévau, à pi, qu'aviont met lo cas-que, m'ont barrà la porta et m'ont dè que po eintra, faillâi onna cocarda su lo revai dè la veste, et lo grand tsapè dè cou-menion. Coumeint n'é pas à l'uniformo, y'é du restà défrou; et y'é tot parâi vu tot cé bio mondo. Te possiblio quinna

ribandée dè grands tsapès! C'étai onco pi qu'à l'assermeintachon. Sè sont ti met à fifa et à rupà, et mè, que n'avé rein tsaud dézo mon parapliodze, su z'u medzi mon pan et mon sàocesson à l'Etiusson, tsi lo conseiller, ein béves-seint trài déci, et lài su restà tant qu'à trài z'hàorès et demi dè la véprào, qu'on avâi de que la fête dè l'estatua dévessâi coumeinci, decoutè l'Eglise.

Ào picolon dè la demi, mè su trovà quie. Y'avâi dza onna masse dè dzeins ein défrou dào riond, et on moué dè brâvo petits bouébo et bouébettès avoué on troupe dè galèzès damuzallès que dévessont tsantà, sè trovàvont su onna granta galéri dào coté dè la mâison dè coumouna. Lè clliotsès ont coumenci à senà; on a oïu lè tambou et la musiqua, et tota la beinda dè la cantina est arre-vâie, que sè son ti met dein lo riond. Quand l'ont ti étà quie, la musiqua ein a djuï iena, l'ont teri on coup dè canon, et l'ont déguelhi on rideau vert que gra-vavè dè vairè l'estatua, et tot lo mondo a crià bravo et a tapà dâi mans, et mè assebin. Après cein, lài a z'u trài bio discou et cllià bougressa dè pliodze a recoumeinci, kà chottavè du trài z'hão-rès.

Adon l'ont coumeinci la cantata, qu'à étà fête pè on Ste-Cri, Monsu Dzeroud, et ma fâi cein étai rudo bio. On arâi de que cllià galéri iò étiont clliào jeunesses que tsantavont, étai 'na dzéba plienna dè ransignolets et dè quinsons, tant c'étai galé; mà quand l'ein ont z'u de on bet, cllià pesta dè pliodze à redro-blià; lè d'étai dâi tât ont coumeinci à colà coumeint dâi golettès. Lè dzeins et clliào que tsantavont tagnont adé fermo quie. Por mè, y'éte dein on niò, tant cougni, que ne poivo pas àovri mon pa-rapliodze, et ni m'einsauvâ. Lo para-pliodze de 'na pernetta qu'étai dévant mè, mè degottavè à fi su lo naz; on au-tro mè colavè avau lo cotson, et dâi dou cotès seimbiavè qu'on mè dzielliavè avoué dâi pompès à fû. Enfin lè niolans crâivont tot dè bon et vaitse on vretablio deludzo. Adon tot lo mondo sè dépatse dè decampa. Clliào que sont proutso dâi chanteu, sè fourront dézo la galéri; mà lài pliao bintout atant què défrou, et lè chanteu traçont; lè conseillers fédéraux sè tsampont dein on colidoo; lo Conset d'Etat s'einfatè dein onna pinta, et ti lè z'autro vont iò pàovont. Lè gredons dâi damès s'allietont contrè lào tsambès; lè grands tsapès sont tot refregnus; clliào dè paille sont tot biscornus. Enfin quiet! c'est 'na calamità! Lè musiciens sè sauvont assebin. Lo gros bombardon avâi ào mein dix litres et demi dè pliodze dein se n'instrumeint, et ein lo vouedeint, l'a risquà dè niyi dou municipaux dè Treycovagnès. Enfin, ào bet d'on mo-meint n'eut pe nion su la pliacci, et cllià fête qu'arâi étà tant galèzesein cllià

tsaravouta dè pliodze, a fini asse trista-meint què la campagne dè Russie.

Recettes.

Tarte aux cerises. — Mettez sur la table 150 grammes de farine; faites un trou au milieu; ajoutez 40 grammes de beurre, 40 grammes de sucre en poudre, un jaune d'œuf, deux petites cuillerées d'eau; dé-layez le tout, formez-en une boule, laissez reposer une heure. — Beurrez un plafond, et un cercle à tourtière, mettez le cercle sur le plafond, abaissez la pâte à 3 millimètres d'épaisseur, garnissez le cercle, coupez ce quidépasse. — Ayez des cerises, ôtez les queues et les noyaux, rangez-les dans la tarte un peu serrées. — Lorsqu'elle est pleine, ajoutez deux fortes cuillerées de sucre en poudre bien dispersé, poussez au four, environ vingt minutes de cuisson; ôtez le cercle, laissez refroidir.

Solution du problème de samedi

En 7 jours, l'escargot fait 700 mètres, et quand il aura fait d'abord 300 mètres le huitième jour, le kilomètre sera complet. — Une réponse juste. — La prime est échue à M. Jules Bastian, à Lutry.

On a une croix ainsi disposée et formée de 6 jetons :

```

      *
      *
      *
      *
      *
      *
  
```

Comment faut-il les arranger pour qu'il en ait quatre dans chaque bande?...

Prime: Une bagatelle.

La livraison de juillet de la *Bibliothèque universelle* contient: Le Canada et son avenir, par V. de Floriant. — L'étincelle. Nouvelle, par T. Combe. — Tyrtée. Histoire et légende, par G. Attinger. — Foires et déballages, par Ed. Lullin. — La Nouvelle-Guinée, par Henri Jacottet. — Le joueur de zither. Nouvelle par M. J. Menos. — Chroniques parisiennes allemande, anglaise, suisse, politique, etc. Bureaux: place de la Louve, Lausanne.

L. MONNET.

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes. Encaissement de coupons. Recouvrements.

J'offre net de frais les lots suivants: Ville de Fribourg à fr. 12,75. — Canton de Fribourg à fr. 20. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 40. — Canton de Genève 3 % à fr. 101. — Principauté de Serbie 3 % à fr. 81. — Bari, à fr. 70. — Barletta à fr. 42. — Milan 1861, à fr. 42. — Venise, à fr. 25.

Ch. BORNAND, Successeur de J. Guilloud, 4, rue Pépinet, LAUSANNE

DÉPÔT OFFICIEL

de PAPIER TIMBRÉ et de CARTES A JOUER, à la

PAPETERIE MONNET

Rue Pépinet, 3.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.